



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL**

Conseil du 11 juillet 2016

Délibération n° 2016-1387

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Rillieux la Pape

objet : Opération Bottet-Verchères - Aménagement - Demande de subvention auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'aménagement

**Rapporteur** : Monsieur le Conseiller Diamantidis

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 21 juin 2016

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 13 juillet 2016

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mme Vessiller, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beauteemps, Berra, MM. Blache, Blachier, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mme Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, M. Jaquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Lavache, Lebuhotel, Mme Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mme Michonneau, MM. Millet, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mmes Runel, Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet.

Absents excusés : Mmes Vullien (pouvoir à M. Vincent), Cardona (pouvoir à M. Vergiat), Burillon (pouvoir à Mme Bouzerda), Fautra (pouvoir à M. Gascon), MM. Fenech (pouvoir à Mme de Lavernée), Forissier (pouvoir à M. Quiniou), Mme Geoffroy (pouvoir à Mme Picot), M. Gomez (pouvoir à M. Dercamp), Mmes Laval (pouvoir à M. Fromain), Lecerf (pouvoir à Mme Runel), Maurice (pouvoir à M. Martin), Millet (pouvoir à M. Diamantidis), M. Moretton (pouvoir à M. Jeandin), Mme Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Gachet), MM. Rabehi, Sannino (pouvoir à Mme Peillon), Sturla (pouvoir à M. Coulon), Mme Tifra (pouvoir à Mme Gandolfi), M. Veron (pouvoir à M. Germain).

Absents non excusés : MM. Aggoun, Boudot.

**Conseil du 11 juillet 2016****Délibération n° 2016-1387**

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

commune (s) : Rillieux la Pape

objet : **Opération Bottet-Verchères - Aménagement - Demande de subvention auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'aménagement

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 15 juin 2016, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'opération Bottet-Verchères à Rillieux la Pape est inscrite à la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) 2015-2020 votée par délibération n° 2015-0475 du Conseil de la Métropole du 6 juillet 2015.

Le projet Bottet-Verchères s'inscrit dans le cadre de la convention avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU), relative à la ville nouvelle de Rillieux la Pape, signée par l'ensemble des partenaires le 13 mai 2005.

Par délibération n° 2006-3331 du 2 mai 2006, le Conseil de la Communauté urbaine de Lyon a validé la 1ère phase d'anticipation de la future opération d'aménagement du Bottet à Rillieux la Pape portant sur les études, notamment de maîtrise d'œuvre de niveau avant-projet, les acquisitions foncières sur opportunité et les travaux préparatoires de déviation de réseaux, et a individualisé l'autorisation de programme partielle correspondante pour un montant de 835 000 € en dépenses et de 380 000 € en recettes correspondant à une subvention attendue de l'ANRU.

La Communauté urbaine a approuvé, par délibération n° 2006-3717 du Conseil du 13 novembre 2006, les objectifs poursuivis pour ce projet :

- affirmer et conforter le caractère de centralité du quartier du Bottet, dans le cadre plus large de la constitution d'un centre-ville attractif entre le pôle commercial Bottet-Verchères et le village de Rillieux la Pape,
- diversifier et compléter le maillage urbain entre la ville nouvelle et le village, pour améliorer les échanges et l'accessibilité au futur cœur de ville,
- restructurer et dynamiser l'appareil commercial du quartier du Bottet,
- construire des logements et des locaux d'activités, afin de promouvoir une mixité fonctionnelle et sociale dans ce quartier.

Par délibération n° 2012-2871 du Conseil du 19 mars 2012, la Communauté urbaine a désigné la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) comme aménageur de l'opération du Bottet-Verchères et a approuvé la convention de projet urbain partenarial (PUP) relative au financement des équipements publics induits par l'opération.

Conformément aux stipulations de l'avenant n° 5 à la convention ANRU, la Métropole va solliciter auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes le versement de la subvention d'équipement d'un montant prévisionnel de 318 000 €. Cette subvention sera versée selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- 31 800 € perçus au titre de l'avance en 2016,
- 63 600 € perçus au titre du 1er acompte en 2017,
- 63 600 € perçus au titre du 2° acompte en 2019,
- 159 000 € perçus au titre du solde en 2020.

Il est donc proposé d'individualiser une autorisation de programme complémentaire visant à solliciter cette subvention d'équipement auprès de la Région, pour un montant de 318 000 € ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission urbanisme, habitat, logement et politique de la ville ;

#### **DELIBERE**

**1° - Autorise** monsieur le Président à :

a) - solliciter auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes une subvention d'équipement d'un montant de 318 000 € dans le cadre de l'avenant n° 5 à la convention avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) de la Ville nouvelle de Rillieux la Pape dans le cadre de l'opération d'aménagement Bottet-Verchères,

b) - accomplir toutes démarches et signer tous documents nécessaires à l'instruction de ladite demande et à sa régularisation.

**2° - Décide** l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme globale P17 - Politique de la ville, pour un montant de 318 000 € en recettes à la charge du budget principal sur l'opération n° 0P17O1329.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est donc porté à 835 000 € TTC en dépenses et à 698 000 € en recettes à la charge du budget principal.

**3° - La recette** d'investissement, d'un montant de 318 000 €, sera imputée sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal - exercices 2016 à 2020 - compte 1322 - fonction 515, répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- 31 800 € en 2016,
- 63 600 € en 2017,
- 63 600 € en 2019,
- 159 000 € en 2020,

sur l'opération n° 0P17O1329.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 13 juillet 2016.**